

Citation de Lewontin sur la génétique et le prétendu choix en matière de procréation

When a woman is told that the fetus she is carrying has a 50 percent chance of contracting cystic fibrosis, or for that matter that it will be a girl although her husband desperately wants a boy, she does not gain additional power just by having that knowledge, but is only forced by it to decide and to act within the confines of her relation to the state and her family. Will her husband agree to or demand, an abortion, will the state pay for it, will her doctor perform it? The slogan "a woman's right to choose" is a slogan about conflicting relations of power, as Ruth Schwartz Cowan makes clear in her essay "Genetic Technology and Reproductive Choice: An Ethics for Autonomy" in "The Code of Codes".

Quand on dit à une femme est que le fœtus qu'elle porte a 50 chances sur 100 de contracter une fibrose kystique [l'une des très rares maladies héréditaires qui, en l'occurrence, entraîne la formation excessive de mucus en particulier dans les poumons, André] ou encore qu'elle donnera naissance à une fille bien que son mari veuille désespérément un garçon, elle n'acquière pas quelque pouvoir supplémentaire grâce à ce savoir. Elle est seulement contrainte par lui, contrainte de décider et d'agir dans les limites de ses rapports à l'Etat et sa famille. Son mari acceptera-t-il ou demandera-t-il l'avortement, l'Etat le prendra-t-il en charge, le médecin l'exécutera-t-il Le slogan « le droit d'une femme de choisir » est un slogan que repose sur les relations conflictuelles de pouvoir, comme Ruth Schwartz Cowan l'a clairement montré dans son essai « Technologie génétique et choix en matière de reproduction : une éthique pour l'autonomie » dans « Le Code de codes ».

« Biology as ideology », Lewontin, 1992

Citation de Sahlins sur le déterminisme génétique et la filiation

Concernant la conscience attentive que les individus, suivant E. O. Wilson [le fondateur de la sociobiologie scientifique dans les années 1970, André], auraient de leurs propres liens de consanguinité – ce calcul intuitif des liens de consanguinité, qui fonderait la prédication algébrique de leur sociabilité –, voyons donc ce qu'explique une Hawaïenne d'aujourd'hui, au sujet de l'enfant de son frère adoptif, Kealoha : « Kealoha est l'enfant de mon frère. Bien sûr, mon frère n'est pas vraiment mon frère, puisque, lui et moi nous sommes tous les deux enfants *hanai* [adoptifs, Sahlins] de mon père. Je suppose que mon père n'est pas vraiment mon père, n'est-ce pas ? Je connais ma vraie mère, mais je ne l'aimais pas, alors je ne la vois jamais. Mon frère *hanai* est à moitié hawaïen, et moi je suis hawaïenne pure. Nous ne sommes pas vraiment parents par le sang, j'imagine, mais dans mon idée, c'est toujours mon frère, et j'ai toujours l'idée que mon père [adoptif, Sahlins] c'est mon père. Je crois que Papa [son père adoptif, Sahlins] est peut-être bien frère de mon grand-père; je ne suis pas sûre, parce qu'on ne posait jamais de questions sur ces choses-là. Alors, je ne sais pas quel genre de parent serait Kealoha, mais quand je l'appelle, elle est toujours mon enfant. »

« Critique de la sociobiologie », Marshall Sahlins, 1976